



Fédération du Puy-de-Dôme  
Centre associatif Jean Richépin  
63000-Clermont-Ferrand

à

Monsieur le Président du Conseil Départemental  
Hôtel du Département  
24 rue Saint-Esprit  
63033 Clermont-Ferrand Cedex 1

Clermont-Ferrand, le 29 janvier 2016

Monsieur le Président,

Nous avons appris par un article du journal « La Montagne » daté du 26 janvier que le Conseil Départemental du Puy-de-Dôme envisageait d'arrêter de subventionner le journal « Exclusif ».

Abonné (payant) à ce journal depuis plusieurs années, nous tenons à vous informer de tout le bien que nous pensons de ce journal. Loïn des discours misérabilistes, administratifs ou promotionnels qui sont trop souvent le lot des journaux destinés aux publics soumis aux minimas sociaux, il a su donner à lire de multiples initiatives réalisées dans le département par des personnes – des jeunes le plus souvent – eux-mêmes appartenant ou ayant appartenu à ce public. Outre les informations diffusées, c'est un journal éminemment positif qu'il serait consternant d'abandonner

Nous avons noté les raisons budgétaires invoquées par votre Institution, mais l'article cite une autre raison attribuée au vice-président du Conseil Départemental en charge de l'insertion. Selon ses propos « Certains articles étaient plus engagés,... parfois même contre le Conseil Départemental. On ne peut pas revendiquer sa liberté de parole avec des deniers publics ».

Cette assertion, si elle est exacte, est pour nous inacceptable de la part d'un vice-président d'un Conseil Départemental. Si les journaux, les sites web, les publications des associations touchant des subventions des organismes publics devaient abandonner toute liberté de parole, c'en serait fini de la liberté d'expression qui fait partie des droits fondamentaux reconnus par notre Constitution.

C'est pourquoi nous avons l'honneur, Monsieur le Président, de vous demander de permettre au journal « Exclusif » de poursuivre son action et de le faire avec la liberté et le sens des responsabilités qu'il a constamment manifestés.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, mes salutations citoyennes.

Mohanad Al Abbas  
Président de la fédération LDH du Puy-de-Dôme